

## INDICATEURS

### Rebond du nombre d'intérimaires au 3<sup>ème</sup> trimestre

A la fin du 3<sup>ème</sup> trimestre, on dénombre 47 000 intérimaires en Bretagne. Après deux trimestres consécutifs de baisse, l'emploi intérimaire repart à la hausse (+3,1 %, soit 1 400 intérimaires supplémentaires par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre). Sur un an, il est en hausse de 3,9 % et dépasse de 4,8 % le niveau de fin décembre 2019. A l'échelon national, le nombre d'intérimaires augmente de 1,9 % ce trimestre, et de 2,9 % en un an.

Mesuré en moyenne sur le 3<sup>ème</sup> trimestre, le volume de travail temporaire en équivalent temps plein (ETP) diminue légèrement de 0,8 % en Bretagne (-0,6% au niveau national), reflétant ainsi le recul de l'emploi intérimaire en début de trimestre.

### Stabilité du nombre de contrats conclus

Le nombre de contrats conclus est quasiment stable au 3<sup>ème</sup> trimestre. La durée moyenne de contrat évolue peu : 2 semaines contre 1,9 un an auparavant. Cette durée varie selon les secteurs. Les missions les plus courtes s'effectuent dans les services (1,2 semaine). Elles sont plus longues dans la construction (3,4 semaines) et l'industrie non agroalimentaire (3,1 semaines). Au sein de l'industrie, la durée moyenne progresse ce trimestre dans la fabrication de matériels de transport (+0,5 semaine).

## L'intérim en Bretagne

au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

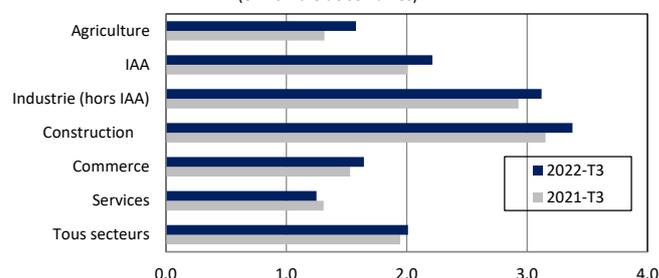
données CVS

Situation de l'intérim en Bretagne et en France au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022

Indicateur	Bretagne		France, hors Mayotte	
	Niveau 2022 T3	Évolution (en %) sur un trimestre un an	Évolution (en %) sur un trimestre un an	Évolution (en %) sur un trimestre un an
Équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre	46 460	-0,8 2,8	-0,6 3,2	
Contrats conclus au cours du trimestre	313 030	0,2 3,3	-1,2 6,7	
Effectifs en fin de trimestre	47 020	3,1 3,9	1,9 2,9	

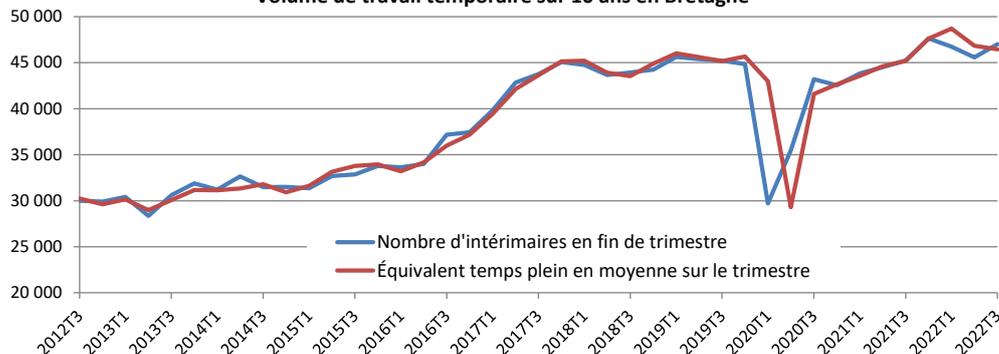
Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.

Durée moyenne des missions achevées en Bretagne  
(en nombre de semaines)



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

Volume de travail temporaire sur 10 ans en Bretagne



Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - données CVS.

## Une hausse du nombre d'intérimaires mais une baisse du volume de l'intérim dans la plupart des secteurs

Le volume de travail temporaire (en ETP) se stabilise dans l'industrie au 3<sup>ème</sup> trimestre (-0,1 %), après le fort recul au trimestre précédent (- 4,2 %). Sur un an il s'accroît de 3,3 %. Le rebond de l'emploi intérimaire en fin de trimestre est sensible dans l'industrie, et le nombre d'intérimaires grimpe de 3,8% en fin de 3<sup>ème</sup> trimestre.

La plupart des secteurs industriels bénéficient de ce rebond : +4,9 % dans l'industrie agroalimentaire (+3,5 % en ETP), +5,3 % dans les biens d'équipements (-1 % en ETP), +1,6 % dans la fabrication d'autres produits industriels (-6,5% en ETP). A l'inverse, le nombre d'intérimaires recule de 4,5% dans la fabrication de matériels de transport (-5,5 % en ETP).

Le volume de travail temporaire est en recul ce trimestre dans la construction (-1,9 %), mais, comme dans les autres secteurs, un net regain est enregistré en fin de trimestre : +5,2% pour le nombre d'intérimaires par rapport à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Les mêmes tendances sont observées dans le tertiaire, avec une baisse du volume de travail temporaire sur l'ensemble du 3<sup>ème</sup> trimestre (-1,1%) et une hausse du nombre d'intérimaires en fin de trimestre (+1,1%).

## Hausse du nombre d'intérimaires dans tous les départements

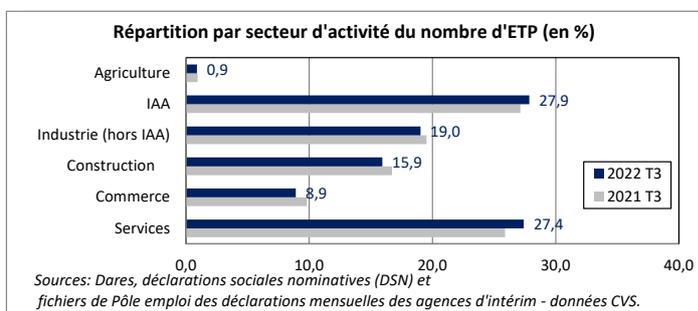
En fin de 3<sup>ème</sup> de trimestre, la hausse du nombre d'intérimaires sur 3 mois s'échelonne de +0,6% dans le Finistère à +4,8% en Ille-et-Vilaine. Tout comme au niveau régional, on enregistre cependant une baisse de l'activité intérimaire en moyenne (en ETP sur le trimestre) dans le Morbihan (-0,6%), l'Ille-et-Vilaine (-1,3%) et le Finistère (-1,5%). Le volume de l'intérim reste cependant au-dessus de son niveau d'il y a un an dans tous les départements. Seule l'Ille-et-Vilaine n'a pas retrouvé son niveau d'avant crise sanitaire (-7,3 % par rapport au 4<sup>ème</sup> trimestre 2019).

### L'activité intérimaire en Bretagne par secteur d'activité au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 \*

Secteur d'activité (A17)	Niveau			Évolution (en %) sur	
	2021 T3	2022 T2	2022 T3	un trimestre	1 an
<b>Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)</b>	<b>420</b>	<b>430</b>	<b>410</b>	<b>-5,7</b>	<b>-2,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>21 080</b>	<b>21 810</b>	<b>21 780</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,3</b>
dont :					
C1: Industrie agroalimentaire	12 260	12 510	12 940	3,5	5,6
C3: Biens d'équipement	1 660	1 630	1 610	-1,0	-2,9
C4: Matériels de transport (dont automobile)	700	940	890	-5,5	26,1
C5: Autres produits industriels	5 650	5 970	5 590	-6,5	-1,2
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	800	760	750	-1,2	-6,2
<b>Construction (FZ)</b>	<b>7 550</b>	<b>7 550</b>	<b>7 400</b>	<b>-1,9</b>	<b>-1,9</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>16 130</b>	<b>17 050</b>	<b>16 870</b>	<b>-1,1</b>	<b>4,6</b>
dont :					
GZ: Commerce	4 430	4 290	4 140	-3,6	-6,6
HZ: Transports et entreposage	4 300	4 510	4 650	3,1	8,0
MN: Services aux entreprises	3 780	4 000	3 930	-1,8	3,9
OQ: Services non marchands	1 880	2 340	2 330	-0,1	24,0
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	1 730	1 910	1 820	-4,7	5,2
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>45 180</b>	<b>46 850</b>	<b>46 460</b>	<b>-0,8</b>	<b>2,8</b>

\* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.



### L'activité intérimaire par secteur d'activité et département au 3<sup>ème</sup> trimestre 2022 \*

Secteur d'activité (A17)	Côtes-d'Armor			Finistère			Ille-et-Vilaine			Morbihan		
	Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %)		Niveau	Évol. (en %) sur	
	2022 T3	1 trim.	1 an	2022 T3	1 trim.	1 an	2022 T3	1 trim.	1 an	2022 T3	1 trim.	1 an
<b>Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)</b>	<b>120</b>	<b>0,3</b>	<b>-9,9</b>	<b>60</b>	<b>1,3</b>	<b>-16,2</b>	<b>130</b>	<b>-14,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>100</b>	<b>-4,4</b>	<b>15,6</b>
<b>Industrie</b>	<b>5 040</b>	<b>2,8</b>	<b>3,2</b>	<b>4 730</b>	<b>-0,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>6 050</b>	<b>-2,5</b>	<b>8,1</b>	<b>5 960</b>	<b>0,3</b>	<b>3,4</b>
dont :												
C1: Industrie agroalimentaire	3 940	8,1	7,2	2 500	2,6	6,5	2 700	1,8	3,9	3 800	0,7	4,4
C3: Biens d'équipement	100	-23,2	-29,2	640	1,8	-1,4	730	1,0	1,7	130	-2,2	-6,3
C4: Matériels de transport (dont automobile)	90	22,1	-19,6	150	-5,6	-12,3	430	-12,6	74,5	230	1,5	23,6
C5: Autres produits industriels	790	-14,4	-4,7	1 290	-7,5	-15,9	1 910	-7,0	13,4	1 600	-0,4	-0,8
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	110	-6,5	-6,9	160	3,1	7,9	270	-1,1	-20,2	210	-1,6	8,0
<b>Construction (FZ)</b>	<b>1 260</b>	<b>-1,2</b>	<b>2,9</b>	<b>1 570</b>	<b>-4,7</b>	<b>-7,3</b>	<b>3 170</b>	<b>-0,8</b>	<b>-1,8</b>	<b>1 400</b>	<b>-1,9</b>	<b>-0,1</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>2 800</b>	<b>-2,5</b>	<b>5,7</b>	<b>3 730</b>	<b>-1,2</b>	<b>14,1</b>	<b>7 250</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,6</b>	<b>3 100</b>	<b>-1,4</b>	<b>2,8</b>
dont :												
GZ: Commerce	810	-1,5	-1,6	1 130	-1,9	4,1	1 410	-5,6	-19,5	780	-4,2	2,1
HZ: Transports et entreposage	580	3,7	14,1	770	3,1	5,1	2 340	2,2	8,4	960	5,0	6,0
MN: Services aux entreprises	500	-5,2	-5,0	920	-0,8	17,1	1 680	-1,9	2,9	830	-0,4	-1,0
OQ: Services non marchands	460	-0,5	31,3	580	-2,1	60,9	1 060	2,4	10,3	230	-5,4	10,7
Autres services (IZ-JZ-KZ-LZ-RU)	460	-10,0	2,0	320	-7,5	7,2	750	3,6	8,4	290	-11,8	0,5
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>9 220</b>	<b>0,5</b>	<b>3,7</b>	<b>10 090</b>	<b>-1,5</b>	<b>2,2</b>	<b>16 590</b>	<b>-1,3</b>	<b>2,7</b>	<b>10 570</b>	<b>-0,6</b>	<b>2,9</b>

\* Volume de travail en équivalent temps plein en moyenne sur le trimestre - données CVS. Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

Sources: Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

## Le recours à l'intérim en baisse dans l'industrie et la construction

Les données d'emploi salarié pour le troisième trimestre ne seront disponibles que mi-janvier. En conséquence, cette partie sur le taux de recours ne peut être actualisée et porte toujours sur le 2<sup>ème</sup> trimestre

Le taux de recours à l'intérim (part des intérimaires parmi les effectifs salariés) s'établit à 3,5 % à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre en Bretagne. Il perd 0,1 point par rapport au trimestre précédent et s'établit au même niveau qu'il y a un an.

Il régresse de 0,2 point dans l'industrie ce trimestre. La baisse du recours à l'intérim ce trimestre est particulièrement sensible dans la fabrication de biens d'équipement (-0,4 points) et la fabrication d'autres produits industriels (-0,9 point).

Le recours à l'intérim baisse de 0,3 point dans la construction sur un trimestre comme sur un an. D'un point de vue structurel, le recours est plus important dans l'industrie (10,6 %) et la construction (8,7 %) que dans le tertiaire (1,6 %).

### Plus de 8 intérimaires sur dix sont ouvriers

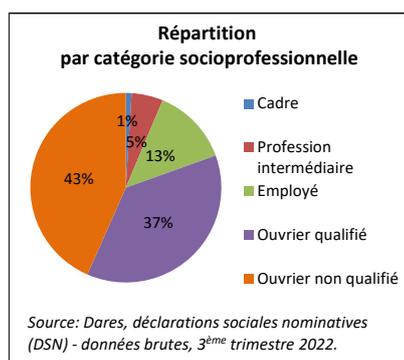
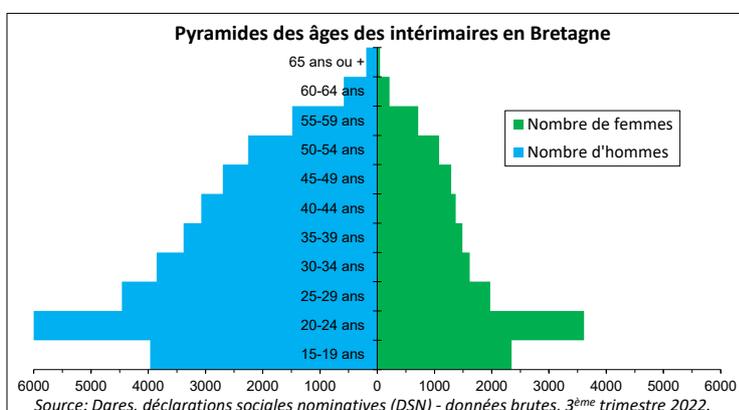
La population des intérimaires est relativement jeune : près d'un ETP sur deux est occupé par des personnes de moins de 30 ans. L'âge médian (31 ans) a cependant augmenté de 1 an par rapport au même trimestre 2021. Si la part des plus de 50 ans reste faible (13,6 %), elle a gagné 0,4 point en 1 an. Environ 7 intérimaires sur 10 sont des hommes. Les emplois d'ouvriers sont très majoritaires : 43 % sont des ouvriers non qualifiés et 37 % des ouvriers qualifiés. Par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2021, la part des ouvriers dans l'emploi intérimaire cède 0,5 point.

### Le taux de recours à l'intérim par secteur d'activité au 2<sup>ème</sup> trimestre 2022

Secteur d'activité (A17)	Taux de recours*		
	Niveau 2022 T2	Évol. (en point) sur 1 trim.	1 an
<b>Agriculture, sylviculture, pêche (AZ)</b>	<b>1,4</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,5</b>
<b>Industrie</b>	<b>10,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,1</b>
dont :			
C1: Industrie agroalimentaire	14,1	0,3	0,3
C3: Biens d'équipement	7,7	-0,4	-0,4
C4: Matériels de transport (dont automobile)	7,6	0,6	0,9
C5: Autres produits industriels	8,7	-0,9	-0,1
C2-DE: Cokéfaction et raffinage - Énergie, eau, déchets	5,1	-0,3	-0,6
<b>Construction (FZ)</b>	<b>8,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,3</b>
<b>Tertiaire</b>	<b>1,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>
dont :			
GZ: Commerce	2,4	-0,2	-0,1
HZ: Transports et entreposage	6,6	-0,1	0,1
MN: Services aux entreprises	3,3	-0,1	0,1
OQ: Services non marchands	0,5	0,0	0,1
Autres services (I2-J2-K2-L2-R2)	1,0	0,1	0,1
<b>Ensemble des secteurs*</b>	<b>3,5</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,0</b>

\* Le taux de recours est le rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Sources : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim - Données CVS.



Date de diffusion : 20 décembre 2022  
Prochaine publication : 31 mars 2023

### Sources :

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement remplacée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les contrats à durées indéterminées (CDI) intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail :

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/statistiques-de-a-a-z/article/l-emploi-interimaire>

Toutes les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS), à l'exception de celles relatives au profil des intérimaires (âge, sexe et qualification).

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur.

L'emploi salarié hors intérim, nécessaire pour le calcul des taux de recours, provient de l'estimation trimestrielle Acoess-Dares-Insee.

### Quelques définitions :

**Volume de travail intérimaire en équivalent emplois à temps plein sur le trimestre (ETP)** : mesure de l'intérim privilégiant une analyse en moyenne sur le trimestre, contrairement au nombre d'intérimaires en fin de trimestre (calculé sur 5 jours pertinents en fin du trimestre), qui évalue un stock en fin de période. Les deux indicateurs peuvent évoluer de manière différente selon la répartition des missions au cours du trimestre et l'évolution de leur durée. La volatilité mensuelle des données affecte davantage l'évolution du nombre d'intérimaires que celle du volume de travail intérimaire en ETP.

Les **contrats conclus** au cours du trimestre sont la somme des missions dont la date de début appartient au trimestre.

**Durée moyenne des missions** : moyenne de la durée des missions dont la date de fin appartient au trimestre.

**Taux de recours à l'intérim** : rapport des intérimaires à l'emploi salarié y compris intérim, en fin de trimestre.

Réalisation : DREETS de Bretagne / service E.S.E (études, statistiques, évaluation)

Courriel : [dreets-bretag.ese@dreets.gouv.fr](mailto:dreets-bretag.ese@dreets.gouv.fr)

<https://bretagne.dreets.gouv.fr/Etudes-et-statistiques,1760>